



C O N S E I L
D E S M O N U M E N T S
E T S I T E S D U
Q U É B E C

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE COMMUNIQUÉ

LES HONNEURS DÉCERNÉS PAR LE CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC EN 2006

Québec, 6 juillet 2006 – Dans le cadre de sa 31^e rencontre annuelle, le 10 juin dernier à Deschambault, le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) a procédé à la remise des certificats d'honneur qui soulignent des contributions remarquables à la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager au Québec.

Le Conseil des monuments et sites du Québec, un organisme privé à but non lucratif, œuvre depuis maintenant 31 ans à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec. Chaque année, il remet deux prix, l'un soulignant l'« Implication d'un individu » et l'autre un « Projet remarquable ».

Compte tenu de la valeur des candidatures déposées dans la catégorie « Implication d'un individu », le jury a retenu, exceptionnellement cette année, deux candidatures soulignant l'engagement remarquable de deux personnes à la cause du patrimoine. Cet engagement peut prendre de nombreuses formes, que ce soit dans des activités bénévoles au sein d'organismes, que ce soit de façon personnelle dans un champ d'expertise donné, que ce soit dans un domaine professionnel lié au patrimoine. Les résultats de cet engagement étant tangibles et reconnus par le milieu.

Le premier certificat d'honneur a donc été remis à monsieur **Jean Damecour, architecte**. Au cours des dix dernières années, M. Damecour s'est engagé à faire reconnaître la valeur du patrimoine moderne des Laurentides en sensibilisant son milieu aussi bien que les professionnels de l'architecture et du patrimoine à l'œuvre de l'architecte belge Antoine Courtens qui a édifié, en 1937 et 1938, le Domaine de l'Estérel dans la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson. Président de la Société d'histoire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson/Estérel, actif au sein du Comité consultatif en urbanisme de la municipalité, membre du comité culturel de la MRC des Pays-d'en-Haut, M. Damecour a contribué à créer un fort sentiment d'appartenance de la population locale pour ce patrimoine moderne exceptionnel et a éveillé les autorités à l'importance de le préserver.

Le second certificat d'honneur a été décerné à monsieur **Clermont Bourget, urbaniste**. Au cours de sa carrière, M. Bourget a agité à titre de consultant en urbanisme et en patrimoine,

de chargé de projet pour Rues principales à Rivières-du-Loup, de chargé de projet en design urbain, d'analyste en architecture. Depuis 1988, il est coordonnateur du Réseau Villes et villages d'art et de patrimoine. L'implication bénévole de Clermont Bourget s'est concrétisée de plusieurs façons; au sein du Groupe d'intervention appliqué au milieu (GIRAM) qu'il a contribué à fonder en 1983, au sein du comité du patrimoine de Beaumont, à titre de membre du Comité consultatif en urbanisme de Rivières-du-Loup, comme membre des Amis et propriétaires de maisons anciennes de Québec (APMAQ) et également comme membre du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ).

Rassemblés au cœur de la municipalité de Deschambault-Grondines dans la MRC de Portneuf, les membres du Conseil des monuments et sites du Québec, les intervenants du milieu et les amoureux du patrimoine ont pu découvrir les richesses patrimoniales de ce coin de pays reconnu comme l'un des plus beaux villages au Québec. Pendant deux jours, plus de 70 participants ont suivi avec ravissement les circuits guidés et ont assisté aux conférences, concerts et dégustation de produits régionaux, toutes ces activités étant offertes en autant de lieux, témoins de l'effort collectif de préservation du patrimoine à travers les générations.

Cet événement annuel a été rendu possible grâce au Ministère de la Culture et des Communications du Québec, la Fondation québécoise du patrimoine, ainsi qu'à nos partenaires associés : l'Association du patrimoine de Deschambault, la Municipalité de Deschambault-Grondines, Laberge Lafleur, comptable et le Domaine Forget.

-30-

Source : Louise Mercier

Présidente du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ)

Téléphone : (418) 647-4347

Courriel : lmercier@cmsq.qc.ca